

"La pierre la plus solide
d'un édifice est la plus
basse de la fondation".

L'inFO44



Numéro 81- Mars 2011

Le ministre du Budget a reçu les syndicats de la DGFIP

François BAROIN a reçu ce 10 mars 2011 les syndicats de la DGFIP dans le cadre du suivi de la fusion DGI/DGCP. Dans son intervention, le Ministre a, sans surprise, présenté un bilan favorable de la fusion et a rappelé que l'intégralité des missions serait maintenue dans le périmètre de la DGFIP, en insistant particulièrement sur la mission domaniale. Il a également annoncé plusieurs mesures de reconnaissance pour les personnels de la DGFIP :

Un nouveau plan de qualification pour 2012 à 2014, dont les modalités pourront être discutées avec le Directeur Général.

- -Pour le 3^{ème} niveau de la Catégorie C, un 8^{ème} échelon pour les personnels administratifs à compter de 2012.
- -Un abondement de l'IMT Fusion, portant celle-ci de 350 € annuels bruts à 500 € bruts en fin d'année.

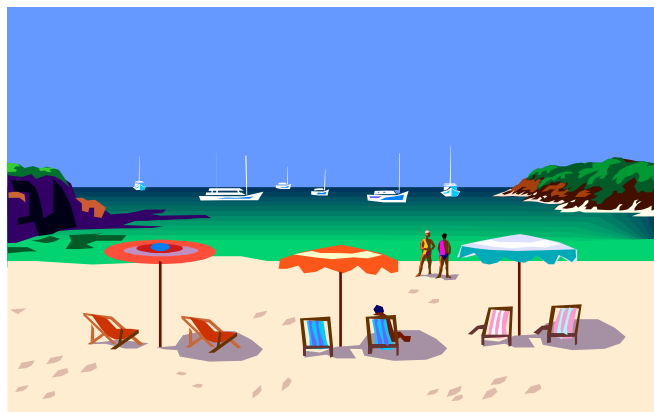
Le Syndicat a pris note de ces propositions en rappelant que, contrairement au discours officiel convenu, la fusion des deux administrations posait aujourd'hui de nombreux problèmes d'organisation, de méthode et de lisibilité.

Le Syndicat a également indiqué que la poursuite des suppressions d'emplois ne pouvait plus être acceptée alors que trop souvent les conditions de travail et l'exercice des missions sont dégradés. Les mesures de reconnaissance pour les personnels passent aussi par la stabilisation des emplois, seul critère permettant d'assurer correctement les missions de service public et de rétablir des conditions de travail

Dérogation à la règle des 31 jours consécutifs d'absence pour 2011

A noter !

La DGFIP a décidé de déroger, à titre exceptionnel, à la règle dite «des 31 jours consécutifs d'absence du service», prévue par le décret n°84-972 du 26 octobre 1984, pour les agents prenant leurs congés sur la période du 14 juillet 2011 au 15 août 2011.



Site web national : accès depuis certains téléphones mobiles (smartphones)



Vous êtes branchés ? FO DGFIP Aussi !

Le site web national s'est enrichi d'une nouvelle fonctionnalité : la possibilité de le consulter depuis un téléphone mobile «intelligent» (ou smartphone, en anglais), dont l'iPhone mais cela fonctionne aussi avec ses principaux concurrents, sous système Android ou Windows mobile ou autres.

Groupe de Travail du 7 mars 2011 S.I.P. – Maillage territorial

Un groupe de travail ayant pour ordre du jour « maillage territorial – déploiement des S.I.P. en 2011 et bilan E.M.R. – bilan de l'installation des S.I.P. 2010 et de l'accueil dans les S.I.P. », s'est tenu le 7 mars 2011.

97 SIP prévus en 2011 par "vagues" alors que l'accueil reste dans la tempête !!!



La délégation **F.O.-DGFIP** a dénoncé la poursuite de la création de nouveaux S.I.P. alors que l'ensemble des problèmes, qui perdurent dans ceux créés en 2009 et 2010, n'ont pas trouvé de solutions.

La Direction Générale a malgré tout programmé 97 créations de S.I.P. pour 2011 selon des dates prévisionnelles en janvier, mars, avril, juillet et décembre.

F.O.-DGFIP a rappelé que le bilan des vagues précédentes a mis en évidence que la création d'un S.I.P. nécessitant des travaux immobiliers était une source supplémentaire de problèmes pour les agents, qui voient leurs conditions de travail fortement dégradées.

Notre revendication demeure que les travaux soient exécutés avant l'installation des agents, quitte à reporter des dates de création comme par exemple pour le SIP de StDenis de la Réunion ou de Marie-Galante.



En réponse à nos questions portant sur la réalité des budgets immobiliers en cette période d'austérité, la Direction Générale a certifié qu'ils n'étaient pas concernés par les réductions des crédits.

Pour ce qui concerne la mission accueil, le Syndicat a dû réaliser lui-même le bilan, les documents préparatoires étant inexistantes sur ce point.

La délégation **F.O.-DGFIP** a souligné que cette mission considérée comme prioritaire par les directions locales, s'effectue toujours au détriment des autres missions telles que le recouvrement et l'assiette, dans un

contexte récurrent de suppressions d'emplois.

F.O.-DGFIP a également mis en exergue le volume important des usagers reçus, ainsi que l'ont illustré différents articles de presse au sujet des files d'attente. Si la Direction Générale admet l'augmentation du volume, elle nie l'existence de délais d'attente souvent insupportables pour les usagers.

Cependant, l'administration avoue enfin que les formations à la mission accueil n'ont pas été correctement et préalablement assurées pour 20 à 25 % des S.I.P.

Vous avez dit précipitation ! ?

F.O.-DGFIP a déploré qu'aucune étude sur l'accueil dans les trésoreries de proximité soit diligentée.

Ces postes comptables, notamment en milieu péri-urbain, subissent souvent des afflux de nouveaux usagers n'ayant pas pu être accueillis correctement dans les SIP de centre ville.

La Direction Générale a répondu en minimisant la charge de cette mission : « La mission de renseignement sur l'assiette est considérée comme marginale dans les postes et donc l'accueil fiscal doit rester « basique ». Il constitue simplement un point d'entrée à la DGFIP ».

Vous avez dit Guichet Fiscal Unique ?

F.O.-DGFIP a marqué beaucoup de réserves sur les conditions de réalisation de la prochaine campagne de déclaration des revenus, surtout avec la médiatisation actuelle, et ne pense pas que le lancement d'un prochain sondage national soit indispensable avant de commencer à réfléchir à des solutions concrètes.

Le Syndicat suit avec attention l'expérimentation effectuée en Côte-d'Or consistant à délester l'accueil téléphonique des SIP sur une plate-forme infra départementale.

Malgré ce bilan négatif, il n'est question pour l'Administration ni de différer la suite du déploiement, ni de donner plus de latitude aux comptables et aux agents pour trouver la meilleure organisation de leur travail au quotidien.

Amélioration du maillage territorial : une bonne orientation?

Cette orientation de la DGFIP correspond à la revendication **F.O.-DGFIP** d'un service de proximité à l'usager en phase avec les réalités sociales et économiques de certaines communes.

Il ne faudrait toutefois pas que sous couvert de rentabilité, certains autres sites soient purement et simplement fermés sous prétexte de baisse de l'activité économique locale.

F.O.-DGFIP reste vigilant sur le sujet !

Sous réserve de faisabilité en matière immobilière, la Direction Générale a retenu 4 projets : Mandelieu(06), Noisy-Le-Grand (93), Lamentin (Martinique) et Agde (34).

D'autres études ont été lancées en automne et concernent : Villeurbanne (69), Marne-La-Vallée (77) et Pertuis (84).

Tous ces dossiers devront faire l'objet de consultations des agents pour s'assurer que chacun est bien volontaire pour changer de résidence.

Équipe Mobile de Renforts (EMR) : le paradoxe

Les EMR ont fortement été sollicitées pour la mise en place des S.I.P. en plus des missions toutes aussi prioritaires que restent la gestion des collectivités locales sous

Hélios, la montée en puissance de Chorus ou de façon plus générale la compensation des suppressions d'emplois dans les postes comptables et les services en DDFIP.



La délégation **F.O.-DGFIP** a interpellé la Direction Générale sur le fait que des directions locales flèchent pourtant des suppressions d'emplois sur ces équipes, alors que la charge augmente et que les besoins se diversifient.

Nous sommes toujours dans l'attente d'une réponse...En effet la fiche sur les EMR n'a pas été traitée avant la fin de la journée.

☎ ☐ 02-40-20-76-56. - 💻 fo.044@dgfip.finances.gouv.fr. - <http://www.fo-dgfip-sd.fr/044/>

Permanences

TG / les lundi, mardi et jeudi matins (02.40.20.76.56)

DSF / le dernier vendredi de chaque mois (02.40.89.66.87)